



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-73308>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 25-73308

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Saint-André-les-Vergers

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21100322300016

Ville : SAINT ANDRE LES VERGERS

Code postal : 10120

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=36605>

Identifiant interne de la consultation : M2025-09

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Catherine LEDOUBLE

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 5-1-A du règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 5-1-A du règlement de consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 25/07/2025 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Organisation d'un Séjour en Classe de Neige pour les enfants de CM2 des écoles de Saint-André-les-Vergers du 1er au 7 février 2026-.

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché public concerne la prestation de services portant sur l'organisation d'un séjour en classes de neige pour les enfants de CM2 des écoles de Saint-André-les-Vergers sur la période allant du dimanche 1er février au samedi 7 février 2026.

Conformément aux dispositions de l'article L2113-10 du Code de la Commande Publique le présent marché n'est pas alloti car il ne permet pas l'identification de prestations distinctes. Le présent marché est traité à prix mixte. Sera traitée à prix forfaitaire, la réalisation de la prestation décrite aux articles 7-1 à 7-9 du CCP, laquelle repose sur un effectif de 115 enfants et 6 enseignants. Le cas échéant, il pourra être fait application des prix unitaires arrêté à l'article D2 de l'acte d'engagement dans la limite du montant quantitatif estimatif arrêté à l'article D3 de l'acte d'engagement et dans la limite de 31 enfants supplémentaires. S'agissant des prestations traitées à prix unitaires, le titulaire sera le cas échéant sollicité par le biais de l'émission d'un bon de commande, conformément aux dispositions des articles R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique.-.

Lieu principal d'exécution du marché : Le lieu d'hébergement devra être situé dans un massif alpin (cf article 7-5-1 du CCP)

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur met à disposition des candidats le dossier de consultation par voie électronique, gratuitement et en totalité, par téléchargement sur le profil d'acheteur de la Ville, à l'adresse suivante : <http://www.xmarches.fr> La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://www.xmarches.fr>. En application de l'article R2151-8 2° du Code de la commande publique, les variantes ne sont pas autorisées. A défaut, la variante du candidat ou du groupement de candidat sera déclarée irrecevable et rejetée sans être analysée. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle dans le cadre de la présente consultation. Candidat unique ou groupement de candidats. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Néanmoins, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R2142-21 1° du Code de la commande publique. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la commande publique. Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres. Le cas échéant, le délai de validité des propositions négociées, sera de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres négociées. En application de l'article R2123-5 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché, objet de la présente consultation, sur la base des offres initiales sans négociation. Les sous-critères du critère Prix des Prestations et du critère Valeur Technique sont précisés à l'article 7-3 du règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/06/2025